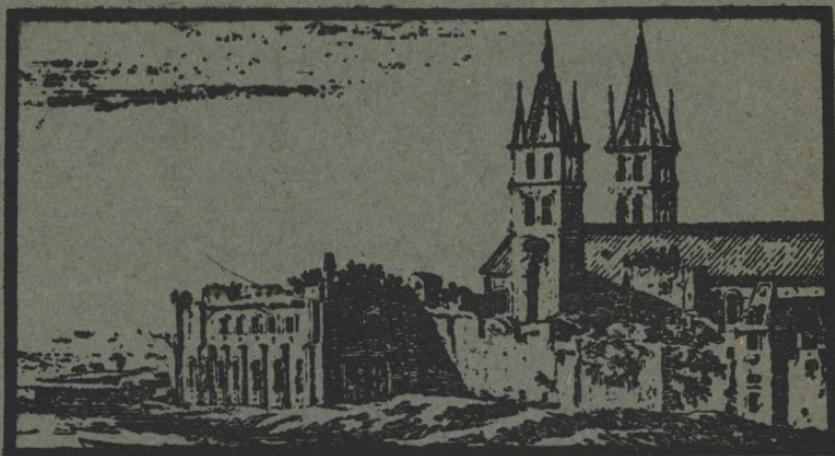


Abbé F. BRIDOUX

HISTOIRE DE LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME DE MELUN



Conférence donnée
lors des Fêtes du 750^e anniversaire
de la 2^e Consécration de l'Église

[Br. MEAUX]

12

[B₂. MEAUX]

Abbé F. BRIDOUX

HISTOIRE
DE LA COLLÉGIALE
NOTRE-DAME
DE MELUN

*Conférence donnée le 12 Décembre 1948
lors des Fêtes du 750^e anniversaire
de la 2^e Consécration de l'Église*

Du même auteur :

MELUN VILLE ROYALE
(Syndicat d'Initiatives de Melun)

HISTOIRE RELIGIEUSE
du Département de Seine-&-Marne
pendant la Révolution

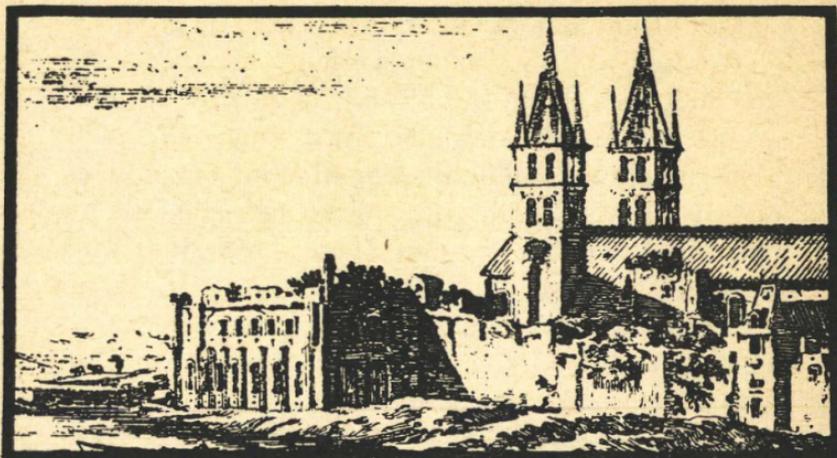
Deux volumes

Librairie Archambault 23, rue Carnot - Melun

Nihil obstat,
ce 7 Juillet 1949.
E. Samson,
Vic. gén.

Imprimatur,
Meaux, le 8 Juillet 1949.
† Georges,
Ev. de Meaux.

[n° 343] Ad



Messieurs,

Jadis, les chanoines de la Collégiale Notre-Dame prétendaient faire remonter jusqu'aux époques mérovingiennes, l'origine de leur église. D'après eux, Notre-Dame de Melun datait du v^e siècle, quant à sa fondation. Son créateur en était Chilpéric. Et, comme ce qui est gravé sur la pierre revêt un caractère d'authenticité, ils n'avaient pas craint de faire buriner sur le portail de cette église, une inscription qui affirmait la haute antiquité de l'édifice. (1)

Etaient-ils dans la vérité ? Ils eurent des détracteurs, de bonne foi eux aussi, c'est possible, mais peut-être quelque peu intéressés également.

(1) Voir page 16 le texte de l'inscription d'après Gabriel Leroy.

Après tout, une exagération de deux ou trois siècles n'était pas un bien gros péché.

C'était sans doute très louable de la part des chanoines de Notre-Dame de Melun d'aimer leur collégiale au point d'en faire remonter les origines au père de Clovis, comme l'historien Sébastien Rouillard, dans son amour pour Melun, n'hésitait qu'à peine à rendre sa ville contemporaine d'Abraham.

Le goût des vieilles pierres, même des pierres millénaires de Notre-Dame, n'obnubile pas l'esprit d'un trop récent curé au point de lui faire éluder le caractère apocryphe de la charte attribuée à Chilpéric.

Je voudrais simplement, Messieurs, retracer l'histoire de cette antique collégiale, et je pense rester dans le domaine des faits en vous rappelant, tout d'abord, le caractère religieux de cette partie de l'île; en évoquant ensuite la splendeur de la collégiale, aussi bien dans ses murs, dans son nombreux clergé que dans ses hôtes de marque : rois, évêques, pape, saints même.

Si je retrace enfin les vicissitudes de cette église au moment de la Révolution, j'aurai la douleur de constater la fin brutale d'un centre de pure louange divine — douleur de courte durée — car la Terreur en est encore à ses derniers soubresauts, que des hommes de valeur, un homme surtout, réfugié à son ombre, font de Melun l'un des tout premiers centres catholiques de la France qui se ressaisit.

Telles seront les trois parties de ce rapide exposé.

Ce qui est plus proche de nous n'est pas encore

de l'histoire, mais un jour viendra où l'on dira : En l'an de grâce 1949, les Beaux-Arts, sous l'heureuse impulsion de son architecte en chef, rendirent à la collégiale sa splendeur d'antan, et le feu de ses verrières nouvelles...

Mais, Messieurs, je me contente de rappeler le passé. Or ce passé religieux remonte très haut dans le temps.

L'absence de documents filmés ne nous permet pas de récuser le caractère religieux de cette partie de l'île. Culte d'Isis, puis, plus tard, temple de Mercure, témoignent que ce petit coin de terre était consacré à la divinité. Il était tourné vers l'est, vers la lumière d'Orient. Il était la pointe qui recevait les attaques du fleuve, et c'était aux dieux qui l'habitaient de protéger le reste de l'île.

Mais les dieux de l'Olympe succombèrent un jour devant le Dieu des chrétiens. Quand donc ? Au temps de Chilpéric, à la fin du v^e siècle ? Au temps de saint Sérotin ou de saint Aspais, durant la première moitié du vi^e siècle ?

Les discussions ont été nombreuses à ce sujet. Gabriel Leroy, l'historien de Melun, nous fournit les éléments de la réponse.

Traitant du mur d'enceinte construit autour de l'île, au cours des iv^e et v^e siècles, lorsque les invasions des barbares devinrent imminentes et plus redoutables il décrit l'épaisse muraille dans les fondements de laquelle il constate une assise de fortes pierres jetées un peu au hasard provenant pour la plupart du temple de Mercure...

Tout concourt, disait-il, à attribuer ce rempart aux derniers temps de l'occupation gallo-romaine. Et il s'écriait en terminant : *Lapides loquuntur*. Les pierres parlent — et j'ajouterai, car il faisait ensuite allusion aux monnaies trouvées dans les fouilles de la place Notre-Dame : les monnaies parlent aussi — Et les pierres comme les monnaies nous apprennent ceci : d'une part, à l'époque fixée pour la construction des remparts de l'île, le temple de Mercure n'offrait plus d'intérêt — et d'autre part, les monnaies qu'on avait coutume d'enterrer en geste d'offrande ne sont pas postérieures au règne de Valentinien II.

Pourquoi cette destruction dont témoignent les pierres ? Pourquoi cette désaffectation que les monnaies nous font constater ? Ne serait-ce pas parce que la foi nouvelle avait ses adeptes, et que ceux-ci, comme en maints endroits, ne pouvant utiliser l'édifice païen, l'avaient détruit.

Rien donc ne nous oblige à mettre en doute l'existence du moustier de Saint-Laurent au v^e siècle. Avouez même, et c'est une autre preuve de l'ancienneté de la foi chrétienne à Melun, avouez même que pour une population à peine avertie du christianisme, c'eût été d'une certaine naïveté, en 535, de réclamer d'avoir un évêque à sa tête, et je ne comprends le geste de Childebart, s'intéressant à cette cause et intervenant auprès du pape Saint-Léon, que s'il s'agit d'une église pouvant offrir des titres ne le cédant que de peu à l'église de Sens dont elle voulait se détacher.

Un rien ne s'en fallut que le pape ne formula l'anathème contre les Melunais. La vengeance de Sent fut d'envoyer en notre ville saint Sérotin qui porta un rude coup au paganisme, puis saint Aspais qui confirma grandement les fidèles dans la foi.

Saint Aspais mourut à Melun. Fut-il évêque ou simple confesseur ? Laissons les Bollandistes en discuter. Il fut l'apôtre de l'île et cela suffit à la gloire de cette paroisse.

Et voici le règne de Frédégonde. Les champs de bataille se multiplient, les ruines aussi. Vous savez que les soldats d'alors n'avaient guère besoin de la bombe atomique pour raser jusqu'à l'herbe des champs. Leurs épées ne faisaient pas de quartier, leurs épaules étaient robustes pour emporter les dépouilles et les pétroleuses de la Commune furent de bien petites filles quand elles voulurent imiter leur façon d'incendier les villes.

Même une fondation solide ne résiste pas, et le pauvre moustier de Saint-Laurent ne devait laisser de souvenir que dans la tradition.

... Que dans la tradition... et aussi dans le fait que sur son emplacement, par suite de l'attrait qu'exercent les lieux voués au culte, une autre communauté se fonda, communauté de femmes, cette fois, les saintes moniales de Notre-Dame.

La grande richesse de ce petit monastère était de conserver le chef de Saint-Liesne. Si saint Liesne y fit le miracle de permettre que son chef, un jour de solennité, s'éleva sur l'autel où il était exposé, au-dessus d'une flamme ardente, la relation de ce

fait merveilleux n'en constitue pas moins un témoignage de l'existence de ce monastère de femmes.

Un autre témoignage, provenant d'un religieux de l'abbaye Saint-Pierre de Melun fait subsister ce monastère de femmes jusqu'en 770. Les moniales disparaissaient, à la suite de quels troubles, je ne sais, car la réunion des églises Notre-Dame et Saint-Etienne que l'on constate dans les années suivantes ne se justifie que par la ruine de l'église paroissiale. Toujours est-il qu'un collège de clercs s'est substitué aux moniales et constitue une petite abbaye, l'abbayette Sainte-Marie, ainsi la désigne une charte du fils de Charlemagne. (1)

Croyons-le, dans la lutte de préséance en raison de l'ancienneté, lutte qui opposera, des siècles durant, les chanoines de Notre-Dame et les bénédictins du mont Saint-Père, des arguments sérieux appuyaient les thèses en présence. La lutte était inégale d'ailleurs, car comment faire prévaloir le souvenir de documents qu'une église soumise de temps à autre au sac des barbares ne pouvait conserver,

(1) Un architecte des monuments historiques, M. Edouard Bérard, chargé de relever les plans de Notre-Dame, en a minutieusement étudié la construction, et est arrivé à conclure que l'édifice actuel était superposé, greffé en quelque sorte, sur une basilique de l'époque carolingienne, antérieure, par conséquent, à l'institution de la collégiale par le roi Robert. Il en retrouve les dispositions principales, quelques-unes encore apparentes pour un homme de l'art. De plan rectangulaire, l'édifice, ne s'étendant pas au delà du transept actuel, comprenait une nef principale, avec quatre autres latérales terminées en hémicycle. Ces doubles bas-côtés ont subsisté jusqu'en 1773.

M. Bérard a consigné le résultat de ses observations, avec plans à l'appui, dans l'Encyclopédie d'Architecture N° du 15 mars 1891. (Note de Gabriel Leroy, Vieux Melun p. 184).

aux manuscrits soigneusement classés dans les archives de l'ordre bénédictin. Cependant, au cours des siècles, dans leurs revendications, contre les fils de Saint Benoît, les chanoines marquèrent parfois des points.

Au temps de Charlemagne, c'est bien la voix grave des clercs qui retentit sous la voûte de Notre-Dame, de Notre-Dame-Saint-Etienne, car l'église prélude à cette époque à son affectation lors de la Révolution. Saint-Etienne est en ruines, la paroisse s'est réunie à l'abbaye, c'est l'enseignement qu'il faut retenir du diplôme de Louis le Débonnaire.

Cette cohabitation ne devait pas être définitive et la cité travaillait à relever Saint-Etienne de ses ruines. Vain effort : le sac des Normands, vers le milieu du ix^e siècle, ne laissait à nouveau de Saint-Etienne que des murs croulants, qu'on ne songera à relever qu'un siècle et demi plus tard.

Si Saint-Etienne ne se reconstruit pas, l'abbaye Notre-Dame végète et quand, en 906, Charles le Simple en avantage son fidèle Thierry, en lui en accordant l'usufruit, il ne prétend pas lui faire un grand cadeau et il la désigne : l'abbaye Sainte-Marie. Elle n'a certes rien de la majesté que Robert le Pieux devait lui conférer.

Mais il y a des transformations qui sont de véritables créations et à ce titre, Robert le Pieux est considéré comme le fondateur de la collégiale. (1)

(1) La nef, les bas-côtés, le transept et les parties basses des clochers datent du temps de Robert le Pieux. Cette construction d'aspect sévère est le seul édifice important qui demeure,

Quand il vint s'établir au château de Melun, il trouvait une église paroissiale dont la mousse des ruines était plus que centenaire, un monastère de bénédictins aux pierres noircies par l'incendie, et cette petite abbayette où s'était concentrée la vie religieuse de la cité. Et ce roi qui voyait grand a les ambitions d'un Louis XIV. De Melun, il fera un Versailles à la mesure de l'époque. Dès 991, par une charte de restauration, il prélude aux constructions nouvelles en relevant de leurs ruines l'abbaye du mont Saint-Père et l'église Saint-Etienne. S'il construit, peu après l'an mil, Saint-Aspais et Saint-Barthélemy, il réserve le meilleur de ses libéralités pour la collégiale de Notre-Dame, dont il se considère à la fois, comme l'abbé et le premier des chanoines.

Et certes, pour les chanoines de Notre-Dame, ce fut un immense avantage d'avoir pu conserver quarante ans durant les faveurs d'un roi aussi libéral.

Si les rois, ses successeurs, manifestèrent envers l'œuvre de Robert une bienveillance constante, la collégiale n'en connut pas moins des périodes difficiles, surtout au cours du XII^e siècle. La construction eut besoin de telles restaurations à cette époque, et sans nul doute les libéralités s'étant faites abondantes, qu'on était en pleine reconstruction en 1187. La reprise de l'œuvre fut telle, qu'on envisagea une nouvelle dédicace de la collégiale. (1)

avec le clocher - porche de Saint-Germain-des-Prés, pour témoigner des débuts de la renaissance romane dans la région parisienne.

(1) Le chœur, de proportions très heureuses, date du XIII^e siècle.

Elle eut lieu en 1198. Michel de Corbeil, 65^e archevêque de Sens, y procéda et c'est cette seconde consécration dont nous rappelons le souvenir en ce jour.

Une voix plus autorisée que la mienne vous dira dans quelques instants la majesté de cet édifice restauré. Trois nefs, qui dans la suite furent portées à 5, nombre de chapelles — une vingtaine — des stalles tenant deux travées et d'une grande élévation et en dehors de l'édifice lui-même, des salles capitulaires, des maisons canoniales, qui faisaient dans la cité de l'île une autre cité.

Pour la majesté des pompes liturgiques, un clergé nombreux avait été réuni. Ainsi du reste l'avait voulu le roi Robert.

Outre le roi, abbé et premier chanoine, qui portait le surplis aussi simplement que ses collègues ;

Outre l'archevêque de Sens, chanoine-né, à qui l'entrée en l'église Notre-Dame rapportait deux cents gros tournois (la bagatelle de 30.000 francs de notre monnaie) ;

Outre un chanoine honoraire, le seigneur de Chailly, il y avait huit chanoines et davantage de vicaires.

Par la suite, les vicaires (qui mangeaient la part des chanoines) furent remplacés par des chapelains dont le nombre s'éleva jusqu'à vingt environ.

Clergé nombreux, mais n'oublions pas que la collégiale était en même temps l'église royale de cette île où vécurent constamment de Robert le Pieux à Charles VI les rois de France. A l'exception

de Louis XV et peut-être de Louis XVI, tous les rois visitèrent cette église.

Celle qui en des temps troublés restaura un roi sur son trône, Jeanne d'Arc, ne put manquer, lors de son passage, de son séjour plutôt, à Melun, de venir se recueillir devant l'image de Notre-Dame et de son saint protecteur l'archange Michel.

Toutes les cérémonies religieuses, à l'occasion des événements heureux ou malheureux pour la France et la famille royale, étaient célébrées à Notre-Dame, comme église principale de la ville de Melun. En 1255, Saint Louis y mariait sa fille Isabelle avec Thibault, comte de Champagne et roi de Navarre. Les obsèques de Robert le Pieux, de Philippe 1^{er} et de Louis VI le Gros y furent célébrées.

La collégiale reçut un visiteur de marque, par une circonstance malheureuse, il est vrai, mais avec quel déploiement de faste, ce fut le pape Alexandre III, en septembre 1163.

D'autres dignitaires ecclésiastiques y furent convoqués, pour la tenue de conciles. Archevêques et évêques y délibérèrent, sans grand résultat du reste, pendant l'octave de la Toussaint 1225.

C'est encore pendant l'octave de la fête de la Toussaint, mais en 1257, qu'un autre concile se tint en cette église. Le 21 février 1300, l'archevêque de Sens y réunissait ses suffragants, pour réformer la discipline ecclésiastique.

Mais de toutes les assemblées ecclésiastiques, la plus brillante fut celle du clergé de France en 1579, qui dura du 21 juin au 19 novembre. On y comp-

lait 3 archevêques, 11 évêques et 41 dignitaires.

Si magnifique que fut le déploiement de la cérémonie de ce matin, dont je dois à son Excellence Mgr l'Evêque et à vous, Messieurs, grande reconnaissance, nous sommes encore loin de cette profusion de rouge et de violet.

En chacune de ces visites des rois de France ou des princes de l'Eglise, comme les huit cloches de la collégiale devaient s'ébrouer en leurs tours jumelles.

Un jour vint où elles se turent. La Révolution était commencée, les canonicats supprimés. Le dernier chantre de la collégiale, Denis-Simon de Mauroy, qui depuis des années luttait pour sauvegarder l'édifice et avait dû se résoudre en 1773 à l'amputer des deux nefs extérieures pour limiter les réparations, Denis de Mauroy, dis-je, abandonna Notre-Dame au premier prêtre assermenté, M. Manoury de Bocmare, qui y rassembla Saint-Etienne et Saint-Ambroise.

Ainsi en avait décidé l'Assemblée Nationale le 5 juillet 1791, confiant à la ville, ce joyau d'architecture et d'histoire.

Le changement de destination n'empêcha, ni le dépouillement de l'église, de ses richesses, de ses stalles, de ses ferrures, ni la descente des cloches dont seule la Marie-Joséphine demeura.

Et bientôt, avec la Terreur, ce fut la fermeture de l'église, puis sa transformation en magasin à fourrage. Longtemps, l'église Notre-Dame attendra, avant d'être rendue au culte, ce qui n'empêcha pas

un héroïque religieux carme de rendre vie à la paroisse en reprenant l'exercice du ministère dès le mois de décembre 1794.

Ce carme, Thomas Boucher, n'était plus de prime jeunesse au moment de la Révolution. Il atteignait ses soixante ans; c'était un homme énergique, fidèle à Rome et de grand courage. En novembre 1793, Louis Claude Métier, curé apostat de Saint-Aspais et le plus acharné terroriste que le département eut connu, ne dépêcha pas moins d'une quarantaine d'hommes en armes pour arrêter le carme, pendant la nuit de la Toussaint. Une longue captivité, dans la prison du château de Fontainebleau, n'abattit pas le zèle du religieux. Quand il sortit de captivité, 13 mois et 13 jours plus tard, il se remit tout de suite à dire la messe, clandestinement d'abord, puis ouvertement dès février 1795. Il ne craint pas de tenir registre des actes de son ministère et c'est ainsi qu'on sait qu'il rendit au culte, sur cette paroisse, la chapelle de l'hôpital Saint-Nicolas, et sur l'autre rive l'église Saint-Barthélemy. Ce n'est qu'en 1797, le 5 février, qu'il réconcilie l'église Notre-Dame, célébrant ensuite l'office avec la plus grande solennité. Dans son compte rendu, il donne à l'église un titre jusqu'alors inconnu puisqu'il parle de la *basilique* Notre-Dame. Les ossements dispersés des moines bénédictins ont dû trembler.

Le 27 mars 1803, Thomas Boucher, qui par les pouvoirs reçus de l'archevêque de Paris signait depuis 10 ans, desservant de Melun, apposait ce jour-

là sa dernière signature sur le registre paroissial et s'effaçait devant le premier curé concordataire Jean-Baptiste Baudoin.

Le champion de la cause catholique rentrait dans l'ombre.

Nous ne pouvions, après avoir rappelé l'antiquité du lieu et la majesté de l'édifice, ne pas citer celui qui, après la courte période d'affectation au culte schismatique, avait rendu cette église à la religion catholique professée en ses murs depuis un millénaire.

Rares sont les paroisses qui peuvent plonger aussi profondément dans les siècles antérieurs et ce nous est une joie et une fierté de pouvoir commencer notre ministère en cette paroisse par l'évocation d'un si glorieux passé.

*Inscription placée, le 29 mars 1696, sur le portail
de l'église de la collégiale de Melun*

HÆC EST DOMUS DEI
OMNIUM ECCLESIARUM HUIUSCE URBIS MATER
CUJUS IN SINU CHILDERICO I^o REGNANTE ET ANNUENTE
JAM CHRISTUS FORMATUS ERAT
Magis ac magis aucta
Carolo Magno
El illustrissimis (vel clarissimis) Francorum regibus
AC TANDEM MULTIS RETRO SÆCULIS
IPSO TAM PRÆCLARÆ VETUSTATIS
PONDERE COLLABENTEM
LUDOVICUS MAGNUS
SUFFULSIT, EREXIT.

*C'est ici la maison de Dieu, la mère de toutes les
églises de cette ville : c'est dans son sein que, sous
le règne et avec l'approbation de Childéric 1^{er}, fut
formée la religion de Jésus-Christ. Agrandie de plus
en plus par Charlemagne et par d'autres rois de
France très illustres, elle s'affaissait à une époque
plus rapprochée de nous, sous le poids d'une véné-
rable antiquité, lorsque enfin Louis le Grand la
restaura et la rétablit (1).*

(1) G. Leroy, *Vieux Melun*, p. 182.

